



# Le Gabriellois

Novembre 2024



## ACTIVITÉS À VENIR



Source : yanpigeon.com

### Maire

Gilles DesRosiers

### Conseillères et conseillers

Siège no 1

Gilles Ouellet

Siège no 2

Marilyne Lévesque

Siège no 3

Stéphanie Bard

Siège no 4

Francine Bard

Siège no 5

Gabriel D'Anjou

Siège no 6

Danielle D'Anjou

### Employés(es) municipaux

Sylvie Dionne

Directrice gén. et greffière-trés.

Micheline Lavoie

Greffière-trésorière adjointe

Marie-Claude Lavoie

Agente de développement

Daniel Lizotte

Tommy Sylvain

Voirie

Jean-Pierre Lévesque

Station d'épuration

### Courriel


[info@stgabrielkam.ca](mailto:info@stgabrielkam.ca)

### Site Internet

[www.saintgabrielalemant.qc.ca](http://www.saintgabrielalemant.qc.ca)

### Téléphone

418-852-2801

Suivez-nous sur 

### HORAIRE DU

### BUREAU MUNICIPAL

**Du lundi au jeudi**

8 h 30 à 12 h 00

13 h 00 à 16 h 30

**Vendredi**

8 h 30 à 12 h

(sur rendez-vous seulement)

**LE DIMANCHE 3 NOVEMBRE, AU CENTRE COMM., DE 9 H 30 À 12 H 30**

Déjeuner du Club des 50 ans +, en collaboration avec les Fermières

Billets en vente auprès des membres du c.a. et des Fermières.



**LE SAMEDI 16 NOVEMBRE, AU LOCAL DES JEUNES, À 13 H**

Réalisation d'un graffiti par l'artiste Yan Pigeon (Les Pigeon Créateurs)

Invitation aux jeunes pour accompagner Yan tout au long de son oeuvre. Grignotines et breuvage.



**LE SAMEDI 16 NOVEMBRE, AU CENTRE COMM., DE 17 H À 19 H**

Souper spaghetti \* servi par les élus(es)

Billets en vente auprès des élus(es) et de Danny Chenard (852-2001)

Vin et breuvage en vente sur place.

\* Au profit de l'entretien du terrain de jeux de l'école.



**LE SAMEDI 16 NOVEMBRE, AU CENTRE COMM., DE 19 H À 1 H**

Soirée dansante avec Yanick Lavoie

Venez danser au rythme de la musique entraînante de Yanick.

Service de bar sur place.



L'activité de décoration de citrouilles qui s'est tenue le 19 octobre a permis aux enfants de montrer leur créativité et de se mettre dans l'ambiance de l'Halloween.

Une activité à répéter!



Crédit photos : Marilyne Lévesque

## Résumé de la séance ordinaire du conseil du 1er octobre 2024 (à approuver à la séance du 5 novembre)

### Le conseil :

- A approuvé le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 septembre 2024.
- A approuvé la liste des comptes à payer au 30 septembre 2024, pour un montant total de 460 427,48 \$ \$. Ce montant inclut les factures des travaux d'installation septique de certaines propriétés et sont refacturées aux propriétaires de ces résidences.
- A retenu la demande de don de Centraide Bas-Saint-Laurent pour leur campagne de financement pour un montant de 50 \$.
- A approuvé la demande d'adhésion des Ateliers Mon-Choix pour 2024-2025, pour un montant de 10 \$.
- A autorisé l'achat de deux billets, au montant de 75 \$ chacun, pour la remise du Prix Saint-Pacôme 2024 de la Société du roman policier de Saint-Pacôme. La municipalité y sera représentée par le maire et son épouse, également responsable de la bibliothèque.
- A autorisé l'achat de deux billets, au montant de 40 \$ chacun, pour le concert « À la douce mémoire de... » de la Fondation André-Côté. La municipalité y sera représentée par le conseiller Marilyne Lévesque et son conjoint.
- Les dépenses relatives aux travaux d'amélioration réalisés dans diverses rues de la Municipalité, au montant de 264 864 \$, ont été adoptées en vue d'une demande de remboursement par le MTQ.
- A accepté la demande d'agrandissement de l'entrée du lot 5 525 974.
- A accepté que les travaux de mise aux normes des installations septiques qui se feront à l'automne 2024 soient accordés aux entrepreneurs choisis par les propriétaires et qu'ils bénéficient de l'aide financière du programme.
- A autorisé la demande d'aide financière au montant de 1 500 \$ à la MRC pour l'activité de loisir culturel « Activité graffiti avec jeunes », avec l'artiste Yan Pigeon, tout en s'engageant à défrayer un minimum de 20 % du montant.
- A accepté le rapport d'audit de l'OMH de St-Gabriel et autorisé le paiement de 1 108 \$, ce qui représente 10 % du déficit pour l'année 2023.
- A adopté le budget 2024 révisé en date du 13 septembre 2024 de l'OMH de St-Gabriel et ajuste la part de la municipalité à la hausse pour 2024 d'un montant de 2 584 \$.
- A accepté la demande d'appui du Collectif Petite Enfance en autorisant la levée du drapeau de la Grande semaine des tout-petits le 18 novembre 2024.
- A accepté de demander à Desjardins de maintenir les services de proximité et d'éviter la fermeture des points de services déjà en place.



**Prochaines séances**  
5 novembre  
3 décembre  
17 décembre (budget)

**Bienvenue à toutes  
et à tous!**



### **AVIS IMPORTANT DÉNEIGEMENT**

Si vous constatez un bris à cause du déneigement, veuillez nous en aviser aussitôt.

Envoyez un message à [info@stgabrielkam.ca](mailto:info@stgabrielkam.ca), par Messenger ou appelez-nous au 418-852-2801.

Pour les propriétés de la rue Lavoie, vous devez contacter le MTQ au 418-492-6325.

**DATE LIMITE POUR LES RÉCLAMATIONS : 18 AVRIL**





## IMPORTANT

### À tous les propriétaires de résidences isolées non desservies par le réseau d'égout municipal

Lors de la séance du 1<sup>er</sup> novembre 2022, la Municipalité a procédé à l'adoption du Règlement numéro 13-22 décrétant la création d'un programme de mise aux normes des installations septiques et des puits artésiens.

La Municipalité de Saint-Gabriel-Lalemant vous donne l'opportunité de procéder à la mise aux normes de votre installation septique et de votre puit artésien grâce à un programme de financement.

Grâce à ce programme de mise aux normes des installations septiques et des puits artésiens, la Municipalité s'engage à :

- vous faire bénéficier d'un prix de groupe pour les analyses de sol et la préparation d'un plan pour une installation septique aux normes de votre résidence;
- vous faire bénéficier d'un prix de groupe pour la réalisation des travaux par un entrepreneur certifié;
- vous fournir le financement sur 15 ans par règlement d'emprunt au nom de la Municipalité pour la réalisation des travaux de votre installation septique ou de votre puit artésien.

Le remboursement de l'emprunt sera facturé à chaque année sur le compte de taxes de votre résidence. Le capital et les intérêts seront répartis sur une période de 15 ans.

Nous vous invitons fortement de profiter de cette opportunité **puisque d'ici 2027, toutes les installations septiques sur le territoire de la municipalité devront être conformes**, que ce soit par le programme de la Municipalité ou non. Une quarantaine de résidences ont profité de ce programme en 2024 et 16 en profiteront en 2025.

Le formulaire est disponible au bureau municipal. Nous pouvons aussi vous le faire parvenir par la poste.

**La date limite pour des travaux qui seront effectués en 2026 : 30 juin 2025.**

Vous pouvez communiquer au 418 852-2801 pour toute information.



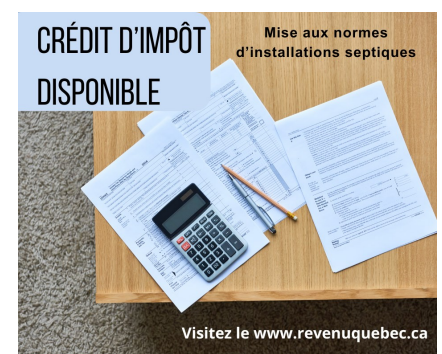
Vous pourriez avoir droit au crédit d'impôt remboursable si, entre autres, les conditions suivantes sont remplies : a) vous résidiez au Québec le 31 décembre de l'année visée par la demande; b) vous ou votre conjoint(e) avez conclu une entente, après le 31 mars 2017 et avant le 1<sup>er</sup> avril 2027, avec un entrepreneur qualifié; c) les dépenses engagées pour ces travaux ont été **payées dans l'année visée par la demande**.

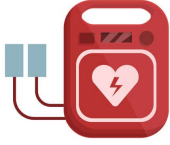
Ce crédit d'impôt s'applique pour les années 2017 à 2027 seulement.

#### Calcul du crédit

Le crédit d'impôt maximal qui peut être accordé pour votre habitation, pour les années 2017 à 2027, est de 5 500 \$.

Pour connaître les conditions donnant droit à ce crédit d'impôt et pour en calculer le montant, remplissez le formulaire *Crédit d'impôt pour mise aux normes d'installations d'assainissement des eaux usées résidentielles* ([TP-1029.AE](#)).





## Formation RCR et DEA (défibrillateur)

\* date et heure à déterminer \*



La Municipalité vous offre l'opportunité de suivre une formation RCR et DEA à un prix modique.

Cette formation, offerte par Formation Urgence-Vie, se tiendra au centre communautaire et elle est d'une durée de 4 heures.

Le coût est de 30 \$ par personne et un minimum de 12 personnes est nécessaire pour rentabiliser la formation.

**INSCRIPTION OBLIGATOIRE**



## MESSAGE DE LA RÉGIE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES ET DE VOTRE MUNICIPALITÉ

### RÈGLEMENT NO 04-14 RELATIF À LA COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Nous voyons de plus en plus de bacs de recyclage et de vidanges placés en bordure du chemin quelques jours avant la collecte, voire même plus d'une semaine.

Nous vous rappelons que, selon l'article 5 du règlement, les bacs doivent être placés en bordure de route la veille de la collecte et doivent être retirés de l'emprise de la route dans les 12 heures qui suivent la collecte.

De plus, avec le déneigement qui va bientôt commencer, le danger de les percuter est présent.

### BACS BRUNS (COMPOST)

Le camion qui ramasse les bacs bruns passe très très tôt le matin.

Il est donc important de le mettre au chemin la veille de la collecte.



### LES REBUTS LOURDS, ÇA COUTE CHER!

Au mois d'août, 18 940 kg de déchets ont été apportés au site d'enfouissement de Rivière-du-Loup, représentant une dépense (incluant la redevance) de 2 443,26 \$. **POUR LE MOIS D'AOÛT SEULEMENT!**

Ce qu'on retrouve dans les bacs et qui sont lourds? Des meubles, des fruits et légumes (qui devraient être déposés dans le bac brun), des carcasses d'animaux (ce qui est interdit), etc.

Les dépenses reliées aux matières résiduelles, c'est tout le monde qui paye pour ça. Même si vous faites attention, si votre voisin n'a pas la même mentalité écologique que vous, vous paierez le même montant sur vos taxes que lui.

Ce qui se retrouve au site d'enfouissement est l'affaire de tous!

C'est sûr que nous avons un petit effort à faire, mais c'est l'avenir de la planète qui est en jeu car un site d'enfouissement, ce n'est pas éternel et dans quelques années, il faudra en trouver un autre.

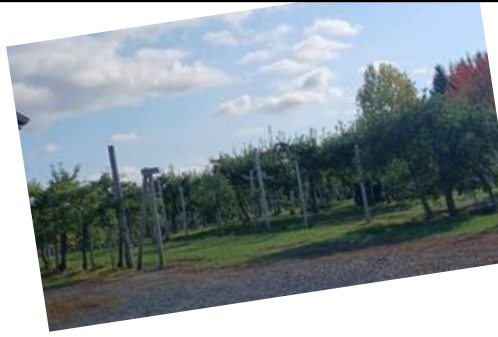
Pensez aux alternatives : bac brun ou compost maison, recyclage, écocentres, feuillicyclage, herbicyclage, réutilisation pour un autre usage, dépôt de batteries et de lunettes au bureau municipal, troc, etc.



## LE CLUB DES 50 ANS +

Bonne fête aux membres suivants :

5 nov Renette Lévesque  
8 nov Jean-Louis Bérubé  
9 nov Sylvette Lévesque  
23 nov Steeve Poulin  
29 nov Gilles DesRosiers



Les cartes de membre 2025 sont arrivées!

**Vous pouvez contacter Eugène pour récupérer la vôtre au 418-551-0718**

Voyage aux pommes du 11 octobre  
Crédit photos : Claudine P. Thiboutot et Danny Chenard

## LE COMITÉ DES LOISIRS

Des sacs pour ramasser vos canettes sont disponibles au bureau municipal, au coût de 1 \$ chacun.

Vous voulez en faire don de canettes au Comité des loisirs? Contactez Gilles DesRosiers au 418-852-2001; il vous remboursera votre dépôt!



Le 5 octobre, le Comité des loisirs a remis un chèque de 1 000 \$ à l'École de l'Amitié de St-Gabriel. Ce montant permettra de payer le matériel didactique des enfants. Ce don a été possible grâce aux canettes et bouteilles ramassées en mai dernier.

Merci à toute la population pour sa participation!

## LA FABRIQUE VOUS INFORME...

**Dimanche 3 nov.** : Aucune messe ni célébration de la parole

**Dimanche 10 nov.** : Commémoration des défunts de l'année

**Dimanche 17 nov.** : Aucune célébration de la parole

**Dimanche 24 nov.** : Messe

Horaire du bureau : mardi, de 9 h à midi

Téléphone : 418-852-2880

Délégué paroissial : Gaétan Deschênes

Urgence : Louise Boucher, 418-852-2033

**MERCI D'ENLEVER ET DE RANGER LES FLEURS DES PIERRES TOMBALES POUR L'HIVER.**

## DIVERS



### ÉCOCENTRE LA POCATIÈRE

410, 14<sup>e</sup> rue Bérubé ([voir itinéraire](#))

**MARDI AU SAMEDI**  
8 h à 16 h

(Jusqu'au 16 novembre)

**IMPORTANT** : Présentez-vous au plus tard 15 min. avant la fermeture.

### ÉCOCENTRE SAINT-PASCAL

236, avenue du Parc ([voir itinéraire](#))

**MERCREDI AU SAMEDI**  
8 h à 16 h

(Jusqu'au 16 novembre)

ON RECULE L'HEURE DANS LA NUIT DU 2 AU 3 NOVEMBRE.  
PENSEZ À CHANGER LES PILES DE VOS DÉTECTEURS!

**FERMETURE DES ÉCOCENTRES LE 16 NOVEMBRE**

## DIVERS (SUITE)



Prochaine rencontre

Mardi 12 novembre

Croque-livres est fermé pour l'hiver.



Tous les lundis, à partir de 13 h 30

Inscription et information : Georgette, Nicole et Émilien

Bibliothèque ouverte les mercredis, de 18 h 30 à 20 h

Expositions : Les esprits de la nature (fées, gnomes, etc.)

Noël

Tél. : 418-852-1563 / Courriel : bibliotheque@stgabrielkam.ca



**Lunettes de réalité virtuelle disponibles gratuitement à la bibliothèque!**



*Il était une fois...* **Les croix de chemin / La croix de M. Maurice Bélanger**

### CROIX DE MAURICE BÉLANGER

*Pour réaliser une promesse, M. Maurice Bélanger a érigé une croix en septembre 1995. Elle a été fabriquée par M. Bélanger aidé de M. Grégoire Lévesque. Celle-ci est située sur le terrain de M. Maurice qui en fait l'entretien. Elle a été bénie par l'abbé Benoît Garon.*

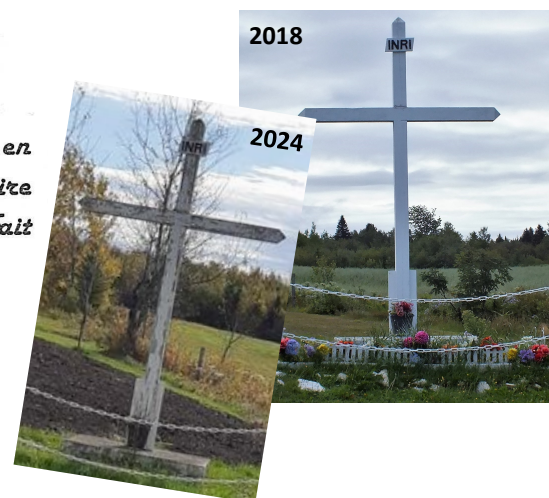
Tiré du livret *Libres en Christ, Que reste-t-il dans nos mémoires?*, 2000, prêté par Nicole Dionne

**Logements à louer à l'Office d'Habitation du Kamouraska Est, dans les municipalités de St-Gabriel-Lalemant, St-Philippe-de-Néri et Mont-Carmel.**

Pour être admissibles au programme HLM, les personnes intéressées devront avoir déclaré des revenus de 25 500\$ maximum (sauf si elles reçoivent seulement des revenus de pension de sécurité de la vieillesse et du supplément de revenu garanti) pour l'année 2023 et le locataire principal devra avoir un minimum de 50 ans.

**En contexte de logements vacants, l'Office peut désormais, exceptionnellement, considérer les demandes de tous les ménages ayant des revenus supérieurs à ceux indiqués ci-dessus.**

Toutefois, le montant du loyer demeure calculé à 25% des revenus 2023. Vous devez également considérer une contribution fixe pour l'électricité, le climatiseur et le stationnement, selon les besoins.



Pour plus d'informations, contactez le 418-492-2877, poste 6.



Malgré un travail de correction important, il se peut que des coquilles se soient glissées dans les textes. Veuillez nous en excuser.

**Prochain journal (déc/janv) : 5 décembre 2024**  
**Date de tombée : 21 novembre 2024**

Envoyez vos articles à [info@stgabrielkam.ca](mailto:info@stgabrielkam.ca), par Messenger ou par téléphone au 418-852-2801

**Là pour vous!**

**BERNARD GÉNÉREUX**

DÉPUTÉ | MONTMAGNY—L'ISLET—KAMOURASKA—RIVIÈRE-DU-LOUP

BERNARD.GENEREUX@PARL.GC.CA · BERNARDGENEREUX.CA · 1-855-881-9876



★ LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE SONT  
 À LA RECHERCHE DE POTS MASSON  
 DE TOUTES LES GRANDEURS POUR UNE ACTIVITÉ  
 QUI AURA LIEU EN DÉCEMBRE.

DÉPOSEZ-LES AU BUREAU MUNICIPAL,  
 NOUS FERONS LE SUIVI POUR VOUS!



★ LES ÉLÈVES  
 VOUS REMERCIENT  
 DE VOTRE GÉNÉROSITÉ!

Surveillez cette banque lors des  
 activités et soyez généreux!

60 \$ ont été amassés grâce à la  
 banque placée au bureau  
 municipal.

*Merci!*



## Inscription PANIER DE NOËL

Pendant 3 jours (4 - 5 - 6 novembre)

Pour La Pocatière, Ste-Anne-De-La-Pocatière  
 St-Onésime, Rivière-Ouelle, St-Pacôme,  
 Mont-Carmel, St-Gabriel-Lalemant, St-Germain,  
 St-Joseph-de-Kamouraska

**Vous devez vous présenter avec vos documents.**

- preuve de revenu (rapport d'impôt ou avis de cotisation)
- preuve de résidence (bail ou compte de taxes)



**Après le 6 novembre, il sera trop tard.**

214, route 230 ouest La Pocatière

  
**Moisson  
 Kamouraska**



**JE COLLATIONNE**

C'est primaire à l'école! Un ventre plein pour un développement sain!

**91 400 COLLATIONS DONNÉES POUR LE ❤️ DE LA RELÈVE!**

**BONNE ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025**

[WWW.JECOLLATIONNE.COM](http://WWW.JECOLLATIONNE.COM)

**ENSEMBLE**  
 Créer  
 Dynamiser  
 Soutenir

**MATHIEU RIVEST**  
 DÉPUTÉ DE CÔTE-DU-SUD  
 À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

418 234-1893  
 mathieu.rivest.cds@assnat.qc.ca

### ATELIERS OFFERTS PAR LA TRAVERSÉE

Dates des ateliers : 14 nov / 28 nov

Pour information : 418-856-5540

ou vicky@la-traversee.ca



**À pied,  
 soyez visible!**

La Municipalité vous offre  
 gratuitement un brassard  
 phosphorescent!

Québec



# 2024 Novembre

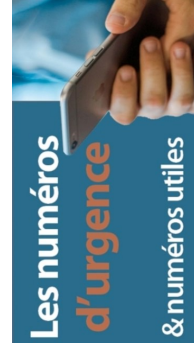
Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
<b>Dans la nuit du 2 au 3 novembre : On recule l'heure</b> <b>16 novembre : Fermeture des écocentres</b> <b>20 novembre : Dernier jour d'inscription pour les paniers de Noël chez Maïsson Kamouraska</b>						
3 <b>Déjeuner du Club des 50 ans +</b>	4  <b>Recyclage</b> <b>VIACTIVE</b>	5  <b>Vidanges</b> <b>Séance de conseil</b>	6  <b>BINGO BIBLIOTHÈQUE COURS DE YOGA</b>	7	8	9
10	11  <b>Jour du souvenir</b> <b>VIACTIVE</b>	12  <b>Compost</b>	13  <b>BINGO BIBLIOTHÈQUE COURS DE YOGA</b>	14	15	16 <b>13 h : Graffiti</b> <b>17 h : Souper spag.</b> <b>19 h : Yanick Lavoie</b>
17	18  <b>Recyclage</b> <b>VIACTIVE</b>	19  <b>Vidanges</b>	20 <b>Paniers de Noël</b>  <b>BINGO BIBLIOTHÈQUE COURS DE YOGA</b>	21	22	23
24	25 <b>VIACTIVE</b>	26  <b>Compost</b>	27  <b>BINGO BIBLIOTHÈQUE COURS DE YOGA</b>	28	29	30

## SERVICE DE RÉCUPÉRATION ET

### SERVICE DE DESTRUCTION DE DOCUMENTS

Récupération de batteries et de lunettes (bureau municipal)  
 Service gratuit de cueillette et de destruction de documents confidentiels (bac fermé à clé au bureau municipal)  
 Récupération de gallons de peinture (garage mun.)

Centre de prévention du suicide : 418-862-9658  
 SOS Violence : 1 800-363-9010  
 Centre de justice de proximité : 1 855-345-7770  
 La Bouffée d'air du KRTB : 418-862-8580  
 Centre-Femmes La Passerelle : 418-492-1449  
 Médiation citoyenne : 418-867-4083  
 Trans-Apte : 418-308-0956, p. 1  
 Cormoran : 418-492-5851 Kam-Aide : 418-856-5636



Co-éco : 418-371-1234, option 1  
 André Desjardins (récupération de gros encombrants) : 418-856-3723